

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

## **M.É.R.Association**

**Date** : le 22 mars 2026

**Lieu** : au 40 rue de la paix,étage

86170 CHAMPIGNY-EN-ROCHEREAU

Les membres fondateurs se sont réunis en Assemblée générale constitutive afin de créer l'association dénommée **M.É.R.Association**, conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

## **1. Constitution de l'association**

L'Assemblée générale décide à l'unanimité la création de l'association **M.É.R.Association**.

Les statuts ont été présentés, lus et approuvés article par article. L'Assemblée adopte définitivement les statuts tels qu'annexés au présent procès-verbal.

## 2. Objet de l'association

L'Assemblée rappelle que l'association a pour objet :

- le rachat partiel ou total de parts sociales ou d'actions de sociétés en difficulté(micro/tpe),
- le soutien économique et financier aux entreprises fragilisées,
- la génération de ressources financières destinées à soutenir le développement de **Malikassociation**, notamment en vue de la création de nouveaux sites sur différents secteurs,
- l'épicerie sociale MÉRA Market
- le cybercafé MÉRA Market.

## 3. Fixation du siège social

Le siège social de l'association est fixé à :

Champigny-en-Rochereau au 40 rue de la paix, étage.

## 4. Désignation des dirigeants

L'Assemblée générale procède à l'élection des membres du Bureau

- **Président** : Roger-lee Ventôse
- **Co-présidente** : Germaine Ventose-Simon
- **Trésorier** : Roger Simon

Les personnes désignées acceptent leurs fonctions.

## 5. Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Président pour accomplir les formalités de déclaration, de publication et d'enregistrement de l'association auprès des autorités compétentes.

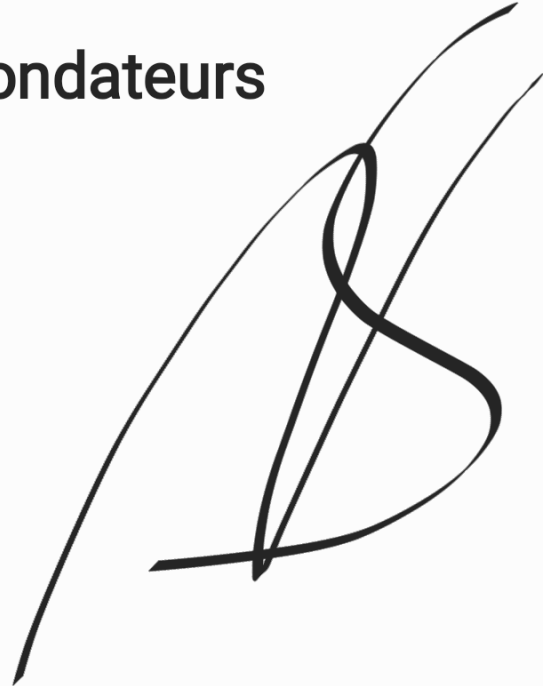
## 6. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h20.

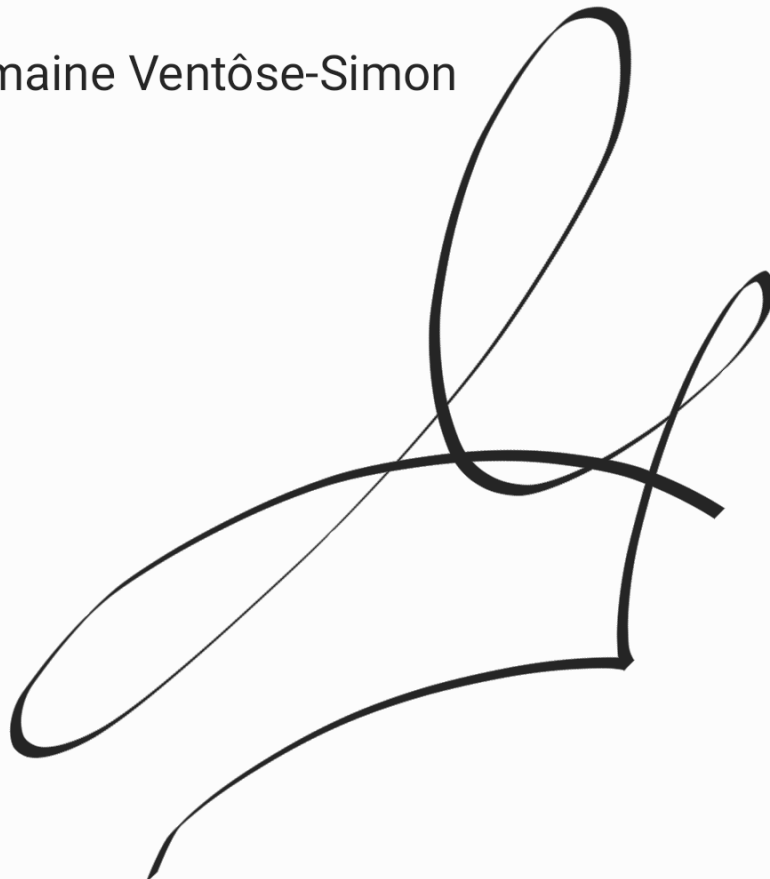
Fait à CHAMPIGNY-EN-ROCHEREAU, le 22/03/2026.

### Signatures des membres fondateurs

Le Président Roger-lee Ventôse

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a 'V' and a 'S', all connected by a single continuous line.

La co-Présidente Germaine Ventôse-Simon

A handwritten signature in black ink, featuring a large, looped 'G' followed by a 'V' and a 'S', all connected by a single continuous line.